

D'autres organisations proposent des informations qui pourraient vous intéresser

Association Québécoise des Programmes pour Premiers Épisodes Psychotiques



Refer-o-scope | Site d'information qui offre des outils pour observer et agir avant la psychose



Nous sommes là pour t'aider!

Contactez-nous
877 621-7377

La demande de consultation peut provenir de toute personne ou tout milieu. Aucune référence médicale ou professionnelle n'est requise. Ce programme n'est pas un service d'urgence.

En cas d'urgence

Communiquer avec Info-Social au 811 option 2 (services offerts 24 heures sur 24, 7 jours sur 7).

Se présenter à l'urgence de l'hôpital le plus proche.

Programme pour premiers épisodes psychotiques (PPEP)

Vous avez l'impression qu'on peut lire vos pensées?

Vous avez l'impression que vos proches vous trouvent différent?

Vous avez l'impression que les gens derrière l'écran communiquent avec vous?

Il s'agit peut-être d'une psychose!

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec 

Québec 

La psychose, c'est quoi?

Il s'agit d'une condition qui amène la personne à perdre le contact avec la réalité. La première psychose survient typiquement vers la fin de l'adolescence ou au début de l'âge adulte et touche environ 3% de la population.

La psychose n'est pas un diagnostic, il s'agit d'un symptôme, tout comme la fièvre ou la toux. Une évaluation est nécessaire afin de mieux comprendre ce qui peut être en cause.



La psychose, c'est quoi? (suite)

Si l'un de ces symptômes vous perturbe ou vous empêche de faire ce que vous voulez, communiquez avec nous.

- Difficulté à distinguer ce qui est réel : entendre, voir ou sentir des choses inhabituelles, délire;
- Propos incohérents et difficulté à communiquer;
- Bizarrerie;
- Méfiance;
- Isolement;
- Difficulté à exprimer et réguler ses émotions;
- Difficulté à ressentir du plaisir et manque de motivation;
- Difficulté à se concentrer, à résoudre des problèmes, à s'organiser et à planifier.

L'équipe du PPEP peut aider à gérer ces symptômes

Voici les services offerts aux adolescents et jeunes adultes présentant des symptômes psychotiques :

- Évaluer et proposer un traitement;
- Aider la personne à composer avec sa situation;
- Favoriser le rétablissement de la personne;
- Réduire les symptômes et prévenir les rechutes;
- Accompagner et offrir des enseignements à la personne, à ses proches et à la communauté;
- Travailler sur un projet de vie stimulant et motivant.

L'équipe du PPEP peut aider à gérer ces symptômes (suite)

L'intervention précoce réduit la durée de la psychose ainsi que les impacts à court, moyen et long terme.

Critères d'admission au PPEP :

- Être âgé entre 12 et 35 ans;
- Présenter des symptômes psychotiques ou précurseurs de la psychose;
- Ne pas avoir été suivi pendant plus d'un an pour des symptômes psychotiques.

À propos du PPEP

